

Solidaires



Avant même la tenue des « assises » ... la recherche publique lourdement condamnée ?

En même temps que la ministre lançait cet été, à flux tendu, des assises de l'ESR, le gouvernement faisait part d'orientations déjà prises, lourdes de conséquences pour les services publics en général et les EPST en particulier.

Condamnée au régime sec, d'après le cadrage du projet de budget 2013 à 2015

La Fonction Publique va être confrontée à des restrictions budgétaires pire que celles occasionnées par la RGPP de Sarkozy : suppressions d'emplois (- 2,5 % par an !), blocage des salaires et des avancements, réduction drastique des crédits de fonctionnement (- 15 % annoncés sur 3 ans, faisant suite aux - 10% de Sarkozy !), c'est le cadre dans lequel se prépare le projet de budget 2013-2015 pour l'Etat et ses établissements publics, hors quelques rares secteurs prioritaires (enseignement scolaire, police, justice). Le détail sera dévoilé le 27 septembre...

C'est dire si la confirmation de l'abandon de la RGPP par le gouvernement Ayrault risque de passer inaperçue ! En 2004, les « Etats Généraux » faisaient suite à un recul du gouvernement sur la suppression de 550 postes de titulaires ; cette fois il s'agirait rien moins que d'accompagner une diminution sans précédent de l'emploi titulaire et des financements pérennes dans nos établissements.

Notre syndicat vient d'évaluer les dégâts déjà causés par la RGPP au sein des EPST sur les 4 dernières années (<http://www.sud-recherche.org/SPiPprod/spip.php?article1526>). La part de la dotation de l'Etat dans les budgets ne cesse de diminuer tandis que les ressources propres (conventions) s'envolent. Conséquence : chute des soutiens de base aux laboratoires, destruction d'emplois de titulaires au profit de précaires. En ETPT (équivalents temps plein), ce sont 800 emplois de titulaires en moins dans les EPST, et 3620 emplois précaires en plus entre 2008 et 2011 !

A l'inverse, le CIR (crédit impôt recherche), qui n'est qu'une subvention déguisée aux entreprises et qui représente aujourd'hui 2 fois le budget du CNRS, « sera préservé et élargi à l'innovation »... Et là, c'est le président de la république lui-même qui le dit !

Condamnée au maintien de structures et politiques qui dépouillent les EPST de leurs missions

Les grandes manœuvres des régions et de quelques lobbies, et la manière même dont est organisé le processus, avec des Assises « territoriales » sous contrôle du préfet, du recteur et du président de région, illustrent l'orientation accentuée vers la régionalisation du système d'ESR entamée ces dernières années. Avec la LRU, les PRES, Idex... Elle a déjà atomisé et dégradé les capacités publiques et nationales de recherche, au profit de groupes de pression, notamment économiques... sans pour autant aider au développement de la recherche privée !

Concernant les investissements d'avenir (les EX), pas question de revenir dessus, bien au contraire, le premier ministre demande même d'en accélérer la mise en œuvre !

Quant à l'ANR et à l'AERES, qui organisent la précarisation généralisée et l'évaluation-sanction, dépouillant les EPST de la maîtrise de leur politique scientifique, leur pérennité est confortée par la ministre de la recherche.

Condamnée à la précarité permanente, avec juste l'application de la loi « Sauvadet » sans moyens

Dans notre secteur, la population des non-titulaires représente environ 30% de l'effectif en ETPT, et plus encore en personnes physiques, compte-tenu du turn-over important.

Lors de la conférence sociale de juillet, le ministère de la Fonction Publique a seulement indiqué qu'un point serait fait après un an d'application de la loi Sauvadet élaborée sous Fillon. Alors qu'on sait que cette loi ne permet d'intégrer qu'un nombre infime de précaires et que le gouvernement s'apprête à supprimer encore des emplois de titulaires ! On nage en pleine hypocrisie !

On se dirige donc vers encore plus de précarité, et de nouvelles non-reconductions de contrats pour prévenir tout risque de voir un jour ces précaires concernés par des mesures de stabilisation de l'emploi...

Le service public de recherche toujours en péril !



Dans ce contexte, pas d'autre alternative que de se saisir du déroulement même des assises pour mettre un grain de sable dans ce qui se confirme d'abord comme une opération de communication (une constante des gouvernants successifs), sans donner le temps aux personnels de s'approprier les enjeux et sans ouvrir le débat à l'ensemble des citoyens, alors que des questions de société sont posées (indépendance, expertise, orientations...)

Ne nous laissons pas condamner sans nous défendre ! Un autre changement est possible !

contact@sud-recherche.org

Septembre 2012

<http://www.sud-recherche.org/>